

**EXTRAIT**du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole**Séance du 21 septembre 2020****Référence**

20.21.09.74

CommissionVie Sportive, Culturelle et
Associative et
Fonctionnement de
l'Institution**Objet**Demande de subvention pour
la « Revitalisation et
développement du Pôle
Sportif » des Mesnils Pasteur
- Nouveau plan de
financement**Secrétaire de séance**

Mme Amandine BORNECK

Rapporteur

Mme Sylvette MARCHAND

Nombre de conseillers en exercice : 35

Nombre de conseillers présents : 34

Nombre de procurations : 01

Nombre de conseillers votants : 35

Date de convocation : 15 septembre 2020

Date de publication : 28 septembre 2020

Conseillers-ères présents-es :M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,
Mme Isabelle MANGIN, M. Mathieu BERTHAUD, Mme Sylvette
MARCHAND, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme Justine GRUET, M.
Daniel GERMOND, Mme Frédérique DRAY, M. Philippe JABOVISTE, Mme
Maryline MIRAT, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean-Pierre CUINET, M.
Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M. Jean-
Michel REBILLARD, M. Jean-Marie SERMIER, Mme Blandine CRETIN-
MAITENAZ, M. Patrice CERNELA, M. Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme
Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-
BOUTON, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Patricia ANTOINE, M.
Mohamed MBITEL, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, Mme Laetitia
CUSSEY, M. Hervé PRAT, Mme Laetitia JARROT-MERMET, M. Ako
HAMDAOUI, Mme Amandine BORNECK, M. Timothée DRUET**Conseillers-ères absents-es ayant donné procuration :**

M. Nicolas GOMET à Mme Laetitia JARROT-MERMET

Par délibération n° 20.29.06.63 du 29 juin 2020, le Conseil Municipal a validé la participation de la ville de Dole au projet de revitalisation et de développement du Pôle Sportif des Mesnils-Pasteur, dans le cadre du NPNRU.

Cette réhabilitation prévoit une amélioration des qualités énergétiques et du fonctionnement des bâtiments de la salle polyvalente de sport et de la salle spécialisée de gymnastique.

Le coût total de ce projet est estimé à 2 953 258 € HT.

Cependant, il convient d'ajuster le plan de financement prévisionnel initialement présenté, afin de prendre en compte l'ajout de l'État parmi les financeurs.

Le nouveau plan de financement suivant est ainsi proposé :

FINANCEURS	MONTANT EN € HT
Europe	618 874 €
État	290 651 €
Région Bourgogne-Franche-Comté	862 431 €
Département du Jura	590 651 €
Autofinancement	590 651 €
TOTAL	2 953 258 €

Vu l'avis favorable de la Commission « Vie Sportive, Culturelle et Associative » du 16 septembre 2020,
Vu l'avis favorable de la Commission « Fonctionnement de l'Institution » du 18 septembre 2020,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** le nouveau projet et le plan de financement prévisionnel du projet, tel que proposé ci-dessus,
- **SOLLICITE** chaque financeur au taux le plus élevé,
- **S'ENGAGE** à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Financeurs

Fait à Dole, le 21 septembre 2020.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire



Jean-Baptiste GAGNOUX